



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 131317

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur le niveau des retraites agricoles. En effet, les retraités du monde agricole sont confrontés à la faiblesse de leurs retraites et les difficultés sont plus grandes en raison de la hausse des prix de l'énergie et des frais médicaux. Ainsi, un retraité ayant cotisé une carrière complète bénéficie d'une pension de retraite inférieure à 75 % du SMIC alors que les salariés ont une retraite minimale égale à 85 % du SMIC. Les membres de la Section nationale des anciens exploitants (SNAE) souhaitent que l'accès aux mesures de majorations des plus faibles retraites soit ouvert à tous les non-salariés agricoles ayant une carrière complète, sans avoir à justifier de 17,5 ans d'activité non salariée. La SNAE demande aussi la suppression des minoration en cas de carrière incomplète pour ceux qui n'atteignent pas le niveau du minimum vieillesse. Enfin, comme dans les autres régimes des secteurs privés, les futures retraites doivent être calculées sur les 25 meilleures années et non plus sur la totalité de la carrière. Dans ses revendications, la SNAE demande que les conjoints et les aides familiaux puissent bénéficier de points retraite complémentaire obligatoire au même titre que les exploitants. Pour faire face à la suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs, il conviendrait que le revenu fiscal de référence soit relevé de 1 000 euros. Enfin, en matière de santé, il est prioritaire de maintenir les services de santé sur tout le territoire pour avancer vers une prise en charge plus juste de la dépendance. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour répondre à l'attente des retraités du monde agricole.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131317

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2504

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)